

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur Didier QUENTIN
Député de la Charente-Maritime
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

La Plaine-Saint-Denis, le **28 JAN. 2019**

Monsieur le Député, *Cher Didier,*

Vous m'avez transmis la copie d'un courrier que vous avez adressé à Monsieur Alain Rousset, concernant la dégradation de la desserte ferroviaire entre Royan et Paris.

Je tiens à vous apporter quelques éléments de réponse et, tout d'abord, à partager une information positive : l'aboutissement des travaux menés par SNCF Réseau entre Saintes et Royan, intervenu le vendredi 21 décembre 2018, a permis une amélioration de la desserte en rétablissant la relation intermédiaire de 12h27 en gare de Saintes, garantissant ainsi une arrivée à 16h37.

Les perturbations de cet axe ont trouvé leur origine dans des malfaçons, apparues lors de l'automne 2018 sur la portion du réseau reliant Saintes à Royan. Ces désagréments ont eu une double conséquence pour le trafic ferroviaire entre ces deux points d'arrêt :

- Dans un premier temps, ils ont imposé des limitations de vitesse qui ont eu des conséquences sur le bon déroulement de notre desserte originalement organisée de manière à réduire les délais de correspondance en gare de Saintes,
- Dans un second temps, ils nous ont amenés à modifier dans l'urgence nos horaires pour à la fois permettre un temps de trajet raisonnable sur cette desserte (31 minutes), et la réalisation de travaux pour réparer ces malfaçons.

C'est cette modification dans l'urgence qui a empêché le maintien de la correspondance pour Paris en gare de Saintes. Nous regrettons la perte de temps induite par ces dommages et son corollaire, l'allongement du temps de parcours pour nos usagers.

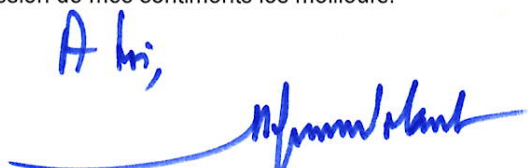
Une alternative demeurait néanmoins en gare de Niort ou Saintes, avec six relations par jour permettant de relier Royan à Paris pour un temps de trajet estimé entre 3h57 et 4h38.

Par ailleurs, je peux également vous indiquer que le calendrier prévisionnel des travaux de rénovation de l'infrastructure laisse espérer un relèvement de la vitesse sur cette portion à 120 km/h dès avril 2019 ainsi qu'une restauration de la correspondance entre le TGV 8371 au départ de Paris à 7h27 et le TER 864471 au départ de Niort à 9h35 permettant une arrivée à Royan pour 11h20 à partir de l'été 2019.

Dans le cadre de la politique de transparence engagée par SNCF notre échange sera publié sur son site sncf.com, sauf si vous manifestiez votre opposition dans un délai de 15 jours.

Je vous assure que les équipes SNCF continuent à se mobiliser continuellement pour rendre le meilleur service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A lui,

Stéphane VOLANT